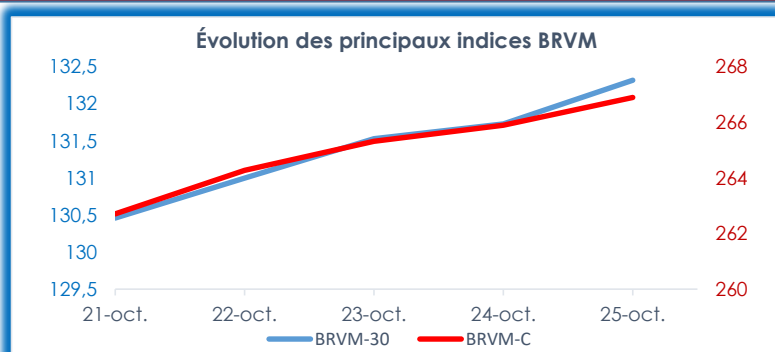


DONNÉES DU MARCHÉ



Plus fortes hausses

Titres	Séance du 18-oct.-24	Séance du 25-oct.-24	Var. en %
SOLIBRA CI	14 000	16 500	17,9%
NSIA BANQUE CI	6 435	7 400	15,0%
SUCRIVOIRE CI	710	785	10,6%
TOTAL CI	2 340	2 525	7,91%
BOA MALI	2 010	2 145	6,72%

Évolution du marché des actions de la BRVM sur la semaine

Indicateurs	18-oct.-24	25-oct.-24	Var. en %
Capitalisation boursière	9 279 033 117 548	9 279 158 668 524	▲ 0,00%
Val. échangée	3 827 504 712	3 969 913 328	▲ 3,72%
Nbre de titres échangés	2 313 788	2 372 825	▲ 2,6%
BRVM-C	263,11	266,90	▲ 1,44%
BRVM-30	130,80	132,32	▲ 1,16%

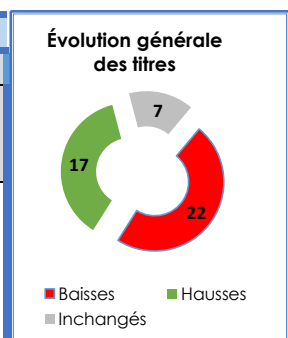
Plus fortes baisses

Titres	Séance du 18-oct.-24	Séance du 25-oct.-24	Var. en %
BOA CI	10 500	5 535	-47,28%
BOA NIGER	3 300	3 015	-8,63%
NEI-CEDA CI	800	740	-7,50%
ORAGROUP TOGO	1 895	1 780	-6,07%
FILTISAC CI	1 440	1 360	-5,55%

Source : brvm.org

TOP 5 des titres les plus actifs sur la semaine

En termes de valeur		En termes de volume	
Titres	Valeurs des transactions en FCFA	Titres	Nombre de titres transigés
SITAB CI	845 990 790	ETI TOGO	1 232 181
CIE CI	730 736 645	CIE CI	317 659
BOA CI	550 533 110	ONATEL BF	224 060
ONATEL BF	533 250 750	SITAB CI	122 484
SODE CI	151 576 970	SUCRIVOIRE CI	74 782



Marchés étrangers (Afrique)				Cours des matières premières		
Indices	18-oct.-24	25-oct.-24	Var. en %	Matières premières	25-oct.-24	Var. 1Janv
GHANA GSE-CI	4 347,47	4 369,03	▲ 0,5%	Pétrole BRENT USD/Baril	72,63	-7,6%
NIGERIA NSE	98 070,28	99 448,91	▲ 1,4%	Cacao USD/Tonne	6 789,50	61,8%
KENYA NSE	114,52	115,49	▲ 0,8%	Sucre USD/lb	22,14	7,6%
TUNISIE TUNINDEX	9 849,80	9 814,81	▼ -0,4%	Coton USD/lb	70,66	-12,8%
MAROC MASI	14 080,57	14 181,53	▲ 0,7%	Caoutchouc USD/kg	2,35	40,7%

Source : Bloomberg / ABC Bourse / African markets / Investing.com

Semaine 43 : "Détachement du droit d'attribution de BOA CI"

Après une légère correction de 1,58 % la semaine précédente, le marché des actions a rebondi lors de la semaine 43, enregistrant une hausse de 1,44 % pour atteindre 266,9 points. Cette progression a eu lieu malgré le recul de 22 valeurs sur l'ensemble des 46 sociétés cotées.

La performance hebdomadaire a été principalement soutenue par les titres NSIA BANQUE CI (+15% à 7400 FCFA), SONATEL (+2,17 % à 23500 FCFA), et ORAC (+0,99 % à 15300 FCFA).

Par ailleurs, BOA BF et BOA Niger ont publié leurs résultats semestriels 2024. BOA Niger a vu son bénéfice chuter de 41,69 % à 3,19 milliards FCFA au premier trimestre 2024, tandis que BOA BF a enregistré une contraction de 13 % de son résultat net à 13,19 milliards FCFA. Les rapports de Sonatel, SOGB, Orange CI, SOLIBRA, et ORAGROUP ont également été publiés ce 25 octobre.

SOLIBRA CI prend la tête des cinq meilleures performances de la semaine avec une hausse notable de 17,9 %, atteignant 16 500 FCFA. Les investisseurs ont profité de l'occasion pour se repositionner après la prise de bénéfices due à la spéculation post-fractionnement. Depuis le début de l'année, le titre affiche une variation impressionnante de 89,6 %.

NSIA BANQUE CI, après une légère hausse de 0,08 % la semaine précédente, a poursuivi sa progression avec une augmentation de 15 % à 7 400 FCFA, se classant ainsi en deuxième position. Cet élan est soutenu par les solides résultats financiers dévoilés par la banque pour le troisième trimestre 2024.

Les titres **SUCRIVOIRE CI** (+10,6% à 785 FCFA) **TOTAL CI** (+7,91% à 2525 FCFA) et **BOA Mali** (+6,72% à 2145 FCFA), complètent le top 05.

Le cours de l'action **BOA CI** a été ajusté de 5 150 FCFA en raison du droit d'attribution, plaçant ainsi l'action en tête des cinq plus fortes baisses de la semaine.

De son côté, **BOA Niger**, en difficulté, a été impactée par la publication de résultats décevants cette semaine, avec une baisse de 41,69 % de son bénéfice, à 3,19 milliards FCFA. Il occupe ainsi la 2^e place du flops 05.

Les autres actions figurant parmi les cinq plus grandes baisses de la semaine sont **NEI CEDA** (-7,5% à 740 FCFA), **ORAGROUP TG** (-6,07% à 1780 FCFA), et **FILTISAC CI** (-5,55% à 1360 FCFA).

Burkina Faso : La dette extérieure du Burkina Faso a augmenté de 6,5 % à fin juin 2024, atteignant 3 159,38 milliards de FCFA (environ 5,2 milliards de dollars), selon un bulletin de la dette publique. Cette hausse est due à des tirages nets sur les emprunts extérieurs (171,75 milliards de FCFA) et aux fluctuations des taux de change (19,6 milliards de FCFA). La dette est majoritairement détenue par des créanciers multilatéraux (88,8 %), notamment l'IDA (53,3 %). Les créanciers bilatéraux, comme l'AFD, détiennent 7,9 % de l'encours, et les banques commerciales 3,3 %. Plus de la moitié de la dette est libellée en euros.

Côte d'Ivoire : La Bourse de Shanghai envisage d'ajouter le caoutchouc ivoirien à ses cotations, une annonce faite lors des Journées du caoutchouc naturel de Côte d'Ivoire qui se tiennent à Abidjan. Une délégation de la bourse chinoise, dirigée par Howard Yao, PDG de Southland Rubber, a présenté les opportunités offertes à la Côte d'Ivoire pour valoriser son caoutchouc, classé en grade TSR 10, connu pour sa qualité élevée.

Actuellement, le caoutchouc ivoirien est coté principalement sur les bourses de Tokyo et de Singapour, qui se concentrent sur le TSR 20, de qualité inférieure. En revanche, Shanghai propose des contrats adaptés au TSR 10, ce qui permettrait de mieux refléter la qualité de la production ivoirienne. Lamine Sanogo, vice-président de l'APROMAC, a exprimé l'intérêt du secteur pour cette initiative, qui répondrait au besoin de valoriser le produit à son juste niveau.

La Côte d'Ivoire a exporté plus de 1,8 million de tonnes de caoutchouc, générant environ 1,2 milliard de francs CFA (environ 1,9 million \$) selon les douanes nationales.

Groupe d'action financière : Le Sénégal retiré de la liste grise

Selon un communiqué de presse, la liste grise appelée aussi « Liste des juridictions sous surveillance renforcée » identifie les pays dont le régime de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive (Lbc/Ft/Fp) présente des déficiences stratégiques. Pour rappel, rappelle la même source, le Sénégal, inscrit en février 2021 sur cette liste, avait pris l'engagement de remédier aux insuffisances identifiées par l'adoption d'un plan de vingt-neuf (29) actions déclinées en quarante-neuf (49) mesures.

«Le processus de mise en œuvre de ce plan d'actions s'est matérialisé par la présentation de neuf (09) rapports de suivi et d'un rapport de synthèse. À l'issue de ces revues documentaires, le Sénégal a reçu, du 12 au 14 août 2024 à Dakar, la visite des experts de l'International cooperation review group (Groupe de revue de la coopération) du Groupe d'action financière (Gafi), sous la présidence du Ministre des Finances et du Budget Monsieur Cheikh Diba en présence de ses collègues membres du Gouvernement en charge de la justice et de l'intérieur », lit-on dans le document.

Le retrait acté du Sénégal de la liste grise est donc le fruit d'un travail collaboratif impliquant l'engagement des plus hautes autorités. Cette action, explique-t-on, conforte l'image institutionnelle positive du pays et renforce, aux yeux de la communauté des investisseurs, l'attractivité de l'économie nationale en assurant un système financier plus sûr, plus stable et plus intègre. L'État du Sénégal, à travers les membres du Comité national de coordination de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et la Cellule nationale de traitement des informations financières (Centif), remercie le Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (Giaba), les experts du Groupe Afrique et Moyen-Orient de l'Icrg, le Gafi ainsi que les partenaires techniques et financiers pour leur soutien et leur confiance durant la mise en œuvre des réformes.

Source : Agence Ecofin

OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ

Marché monétaire (opérations du marché d'adjudication de la BCEAO pour la semaine à venir)

- **Le 29-10-2024** : émission simultanée de la Côte d'Ivoire, deux BAT (01 mois et 03 mois) et trois OAT (3 ans au taux d'intérêt de 5,7%, 05 ans au taux d'intérêt de 5,9% et 07 ans au taux d'intérêt de 6,0%) pour un montant de global 55 milliards FCFA
- **Le 30-10-2024** : émission simultanée du Mali, un BAT de 12 mois et deux OAT (03 ans au taux d'intérêt de 6,15%, et 05 ans au taux d'intérêt de 6,35%) pour un montant de global 25 milliards FCFA

Marché primaire

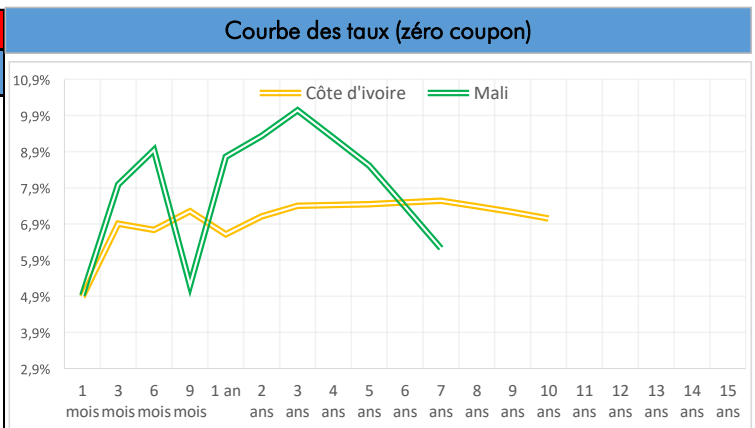
Du 24 octobre au 14 novembre 2024 : emprunt obligataire du Trésor Public du Burkina Faso pour un montant de 100 milliards FCFA en 02 tranches :

- A sur une durée de 05 ans au taux d'intérêt de 6,5% avec 02 ans de différé
- B sur une durée de 08 ans au taux d'intérêt de 6,8% avec 03 ans de différé

Le montant unitaire de l'obligation est de 10 000 FCFA avec une périodicité de remboursement semestrielle du capital

Tableau récapitulatif des taux des émetteurs du Marché des Titres Publics (Taux zéro coupon)

Maturité	Benin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
1 mois			4,9%		4,9%	5,3%	3,3%	
3 mois	5,97%	7,4%	6,9%	7,8%	8,0%	3,9%	5,7%	6,9%
6 mois	7,29%	7,8%	6,7%	9,5%	8,9%	7,2%	7,5%	7,5%
9 mois	7,58%	9,1%	7,3%	9,4%	5,2%	8,2%	7,8%	5,1%
1 an	7,19%	8,5%	6,6%	8,8%	8,8%	7,8%	7,4%	7,8%
2 ans	7,22%	8,7%	7,1%	9,3%	9,3%	7,5%	6,4%	4,5%
3 ans	7,33%	9,1%	7,4%	10,0%	10,0%	7,0%	7,6%	7,7%
4 ans	6,97%	8,7%	7,4%	9,1%	9,3%	7,0%	7,6%	7,3%
5 ans	6,20%	7,6%	7,4%	8,3%	8,5%	6,6%	7,6%	7,8%
6 ans	5,79%	7,8%	7,5%	7,6%	7,4%	6,5%	6,4%	5,4%
7 ans	4,78%	7,1%	7,5%	6,9%	6,2%	6,5%	5,2%	6,0%
8 ans	5,02%	6,8%	7,4%				5,3%	5,9%
9 ans	5,06%	6,3%	7,2%				5,3%	5,8%
10 ans	5,10%	5,7%	7,1%				5,4%	5,6%
11 ans							5,5%	5,7%
12 ans							5,6%	5,8%
13 ans							5,7%	5,9%
14 ans							5,9%	6,0%
15 ans							6,0%	6,0%



Le trading saisonnier

Le trading saisonnier, également appelé trading basé sur les saisons ou les cycles saisonniers, est une approche de trading qui se fonde sur des schémas récurrents et prévisibles dans les marchés financiers. Ces schémas sont souvent liés à des événements, des saisons, des cycles économiques ou d'autres facteurs saisonniers qui influencent les prix des actifs.

Les traders saisonniers utilisent l'analyse historique des données pour identifier ces tendances saisonnières et anticiper les mouvements futurs des prix. Certaines industries, marchés et produits sont particulièrement sensibles aux saisons. Par exemple, les marchés agricoles, comme les céréales ou les matières premières agricoles, peuvent être influencés par les récoltes et les variations saisonnières de l'offre et de la demande. De même, les fêtes de fin d'année peuvent avoir un impact sur les marchés de la vente au détail.

Voici quelques étapes courantes dans l'approche du trading saisonnier :

1. Collecte de données historiques : les traders saisonniers collectent des données sur les performances passées des actifs, en tenant compte des variations saisonnières.
2. Identification des tendances : En analysant les données, les traders cherchent à identifier des modèles ou des tendances récurrents à certaines périodes de l'année.
3. Préviation des mouvements futurs : en utilisant les tendances identifiées, les traders tentent de prévoir les mouvements futurs des prix et d'anticiper les périodes où les prix sont susceptibles d'augmenter ou de diminuer.
4. Mise en place de stratégies : en fonction de leurs prévisions, les traders mettent en place des stratégies d'achat ou de vente pour profiter des variations saisonnières.
5. Surveillance constante : les traders suivent de près les marchés pour s'assurer que les tendances saisonnières se manifestent conformément à leurs attentes. Ils peuvent ajuster leurs stratégies en fonction de l'évolution des conditions du marché.

Il est important de noter que le trading saisonnier n'est pas infaillible et comporte des risques similaires à d'autres formes de trading. Les marchés financiers sont influencés par de nombreux facteurs, et les tendances saisonnières peuvent parfois être perturbées par des événements imprévus. Par conséquent, il est conseillé aux traders saisonniers de diversifier leurs stratégies et d'utiliser d'autres formes d'analyse pour prendre des décisions éclairées.



BURKINA FASO : +226 23 33 14 83



CÔTE D'IVOIRE : +225 20 30 75 15



MALI : +223 20 70 59 00



TOGO : +228 22 20 82 82

Avertissement:

Les informations contenues dans le présent document sont fournies à titre indicatif et ne pourraient être considérées comme une incitation d'investissement. Elles ont été obtenues de sources considérées fiables mais ne peuvent pas être garanties quant à leur précision par notre SGI. Par conséquent, nous nous désengageons de toute responsabilité quant à l'inexactitude ou omission de certaines données.

